

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Votants
	19	15	18

Le conseil municipal de la commune d'AVEIZIEUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire publique, le vendredi 9 juin 2023 à 19 heures 00 minutes, en mairie, salle des délibérations du conseil, sous la présidence de M. Sylvain DARDOULLIER, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 31/05/2023.

Date d'affichage de l'ordre du jour : 02/06/2023.

Etaient présents :

M. Sylvain DARDOULLIER – maire,
M. Jean-Marc CHOMAT, Mme Carole ANGLARD, M. Jean-Pierre BREBIS, Mme Sandrine THEVENON – adjoints au maire,
Mme Irène MOUNIER, Mme Maryse BARRIER, M. Jean-François SARAZIN,
Mme Odette CHARRETIER, M. André CHOINKOWSKI, Mme Thérèse NEEL,
Mme Christel COMTE, M. Maxime BRUN, Mme Lolita REYMOND, M. Amaury MOULARD - conseillers municipaux.

Etaient absents :

M. Jacky SOULAS qui donne pouvoir à M. Jean-Marc CHOMAT
M. Pierre-Jean CESARI..... qui donne pouvoir à Mme Sandrine THEVENON
M. Lionel CROZIER qui donne pouvoir à M. Maxime BRUN
Mme Aïcha GUARINOS

Monsieur le maire procède à l'appel nominal et constate que le quorum au nombre de 15 est atteint.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Conformément à l'article L. 2122.15 du CGCT, les membres du conseil municipal désignent à l'unanimité, Mme Sandrine THEVENON, en qualité de **secrétaire de séance.**

Ordre du jour :

1. Désignation des délégués et des suppléants au sein du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs

1. Désignation des délégués et des suppléants au sein du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 du ministre de l'Intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté n° R15/2023 fixant le nombre et le mode de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de Irène MOUNIER et Maryse BARRIER, Lolita REYMOND et Amaury MOULARD. La présidence est assurée par ses soins.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

1° - Élections des délégués titulaires et suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

Délégués

- Monsieur Jean-Marc CHOMAT : 18 voix
- Madame Maryse BARRIER : 18 voix
- Monsieur Jean-Pierre BREBIS : 18 voix
- Madame Carole ANGLARD : 18 voix
- Monsieur Maxime BRUN : 18 voix

M. Jean- Marc CHOMAT, Mme Maryse BARRIER, M. Jean-Pierre BREBIS, et Mme Carole ANGLARD et M. Maxime BRUN, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Ont obtenu :

Suppléants

- Madame Thérèse NEEL : 18 voix
- Monsieur Jacky SOULAS : 18 voix
- Madame Irène MOUNIER : 18 voix

Mme Thérèse NEEL, M. Jacky SOULAS et Mme Irène MOUNIER, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Aucune autre question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

1 délibération prise lors de la séance.

Ont signé au registre Monsieur le maire et la secrétaire de séance
Pour copie conforme

Sylvain DARDOULLIER,
Maire,



Sandrine THEVENON
Secrétaire de séance,

Procès-Verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du
Procès-Verbal affiché le